

## Les stages

# L'école de la vie

**Jean-Philippe Fortin**  
Journaliste indépendant

Boucle d'oreille dans les sourcils, pantalon cargo ample, Marc-André Lebel et Maxime Turcot, 19 et 18 ans, étudient la mécanique industrielle à l'école Polymécanique de Laval, la première école secondaire qui ait offert l'alternance travail/études pour ce programme. Le sourire jusqu'aux oreilles, ils ne font pas mentir la réputation de l'alternance : ils *tripent* école.

L'alternance intègre dans le parcours scolaire des stages en entreprise. Ils complètent les connaissances acquises à l'école. La formule gratifie, motive, même si elle suscite des appréhensions. « Quand j'ai su qu'il y avait trois stages à faire, commente Marc-André, j'ai pensé : ça va être long, tu vas les regarder travailler, mais ça s'est passé tellement vite ! » Comme lui, Maxime a eu la piqûre. Pourtant, au début, sa timidité l'empêchait de faire les démarches pour se trouver un stage. Aujourd'hui, il triomphe : « On m'a fait confiance très vite et, à la fin, mon superviseur m'a offert une *job* ! »

A-t-il pensé à lâcher l'école ? « Non, ça prend mon diplôme. On ne peut pas aller en industrie sans notions de base. » Marc-André n'a pas eu la chance de Maxime, mais il est d'accord : apprendre sur le tas ne supplée pas aux cours.

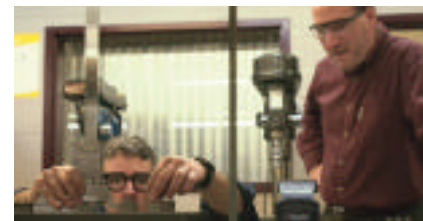
Pour Daniel Haché, enseignant responsable des stages en mécanique, « se trouver un stage par soi-même, c'est un peu se trouver ». Cette approche, qu'il privilégie depuis quelques années, « développe plus la maturité et le sens des responsabilités ». Auparavant, il faisait toutes les démarches. Résultat : des élèves beaucoup moins satisfaits de leurs stages et peu préparés pour se trouver un emploi.



Daniel Haché, enseignant à l'école Polymécanique de Laval, supervise le travail d'étudiants.

« La formation technique, c'est à l'école, explique Daniel Haché. On acquiert dès la première année les bases pour se débrouiller n'importe où. » Mais une formation sans stage est pour lui « inimaginable, tant sur le plan personnel que sur celui de la pratique du métier ; il y a des choses qu'on ne peut pas montrer à l'école ». Ces choses, c'est d'abord pour Marc-André le côté humain : « J'y apprends le travail d'équipe, à écouter et à respecter. Être diplomate, mettre de l'eau dans son vin, c'est en stage qu'on le développe. » Viennent ensuite le transfert, l'application des connaissances : « Ça permet d'approfondir ou de découvrir des domaines particuliers, explique Maxime. À travers les stages, on se spécialise. »

En industrie, on ne passe pas le balai, pas plus qu'on sert de main-d'œuvre à bon marché. Mais une entreprise n'accueille pas des stagiaires que pour donner une chance aux jeunes. Selon Laurier Caron, spécialiste de la formation professionnelle à la CSQ, « c'est intéressé. Concourir à la formation, c'est un investissement. Un stage, c'est une espèce de longue entrevue. » Marcel Lavoie, électromécanicien formateur chez Produits Electrolux de l'Assomption ne le contredit pas : « C'est un mélange de théorie et de pratique qui fait un bonhomme ; l'industrie se brûle si elle ne prépare pas sa relève. »



STOCK N. BLOUIN

Encore récente au Québec, l'alternance travail/études est en plein développement. Au secondaire, de 73 programmes en 1994-1995, on est passé à 176 en 1999-2000. En cinq ans, les inscriptions ont doublé. « C'est un chantier, il y a encore beaucoup de travail à faire », commente Laurier Caron. Les ententes avec les entreprises et l'encadrement des stagiaires restent à définir. « On développe tout le temps, précise Daniel Haché. Une fois sur deux, mes stagiaires vont dans des endroits où personne n'est allé. »

Marc-André et Maxime *développent* aussi leur second stage, et ils pensent déjà au troisième. Marc-André jongle avec l'idée d'un stage en France : « Ça serait toute une expérience, tu n'es pas chez toi, tu ne connais personne, c'est quelque chose ! » Maxime, lui, en a écarté la possibilité : « Ma blonde m'a dit non », lâche-t-il, un peu déçu. Pour l'un et l'autre, les stages, c'est au fond l'école de la vie.

La Justice a bonne mine...

## Laissez libre cours à votre imagination !

Réfléchir, se questionner sur des enjeux, exprimer son opinion par écrit... c'est ce que les jeunes des écoles primaires et secondaires, francophones et anglophones de l'île de Montréal, sont invités à faire lorsqu'ils participent au concours *La Justice a bonne mine*. Orchestré pour une 13<sup>e</sup> année par le Barreau de Montréal et la Centrale des syndicats du Québec, le concours propose des thèmes qui touchent les jeunes de près. Cette année, le thème retenu est l'intimidation, un sujet d'actualité qui mérite que l'on s'y attarde. À l'aide d'une question, pour les jeunes du secondaire, et d'une mise en situation, pour les élèves du primaire, le concours sensibilise les participants à l'importance de la justice et les amène à réfléchir sur des solutions possibles, tout en valorisant la connaissance et l'usage du français ou de l'anglais.

Parmi les critères que les participants doivent respecter figurent la fidélité au thème, l'orthographe, la grammaire, l'analyse personnelle et l'originalité.

Les textes primés seront lus devant un auditoire par les jeunes auteurs lauréats lors d'une cérémonie publique qui aura lieu dans le cadre de la Semaine du Barreau de Montréal tenue du 30 avril au 3 mai 2002 au complexe Desjardins. Au cours des deux éditions précédentes, cette cérémonie était animée par la comédienne Chantal Fontaine.

### À vos crayons !

#### Question réservée aux étudiants du secondaire

La violence verbale peut-elle blesser un adolescent autant que la violence physique ? Pourquoi ?

#### Mise en situation pour les étudiants du primaire (extrait)

Sandrine est en cinquième année. Depuis quelque temps, Pierre, un grand de sixième année, a décidé de s'en prendre à Sandrine qui ne lui a pourtant rien fait. Dans l'autobus scolaire, à plusieurs reprises, il lui a tiré les cheveux, lui a pincé une oreille et lui a donné des coups de pied.

Que ferais-tu à la place de Sandrine ? Pourquoi ?

Pour obtenir une copie des règlements ou du détail de la mise en situation, veuillez communiquer avec Le Barreau de Montréal en composant le (514) 866-9392, poste 30 ou en transmettant un courriel à : [info@barreaudemontreal.qc.ca](mailto:info@barreaudemontreal.qc.ca)